CAEP-MNS

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur

Dates et détails







Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

Le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur (CAEP-MNS) atteste que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur, continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.

Organisation et particularités de la formation

L'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur est vérifiée avant le 31 décembre de la 5ème année suivant l'obtention du diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur ou la délivrance du précédent certificat.

Heures totales :

18

Heures en centre :

18

Heures en entreprise :

0

Fiche RS6533

Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques
03/02/2022

CRFCK

FNMNS
CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION

24 Avenue du Quartz
05120 L'Argentière-la Bessée
04.92.23.12.92 - contact@crfck.com
www.crck.com

Contenus de la formation

Procédures de secours

- Savoirs et savoir-faire dans le domaine de l'assistance et du secours
- Évolution des pratiques de sauvetages et de secours aquatique
- Actualités réglementaires concernant la pratique des activités aquatiques et de la natation ainsi que de la surveillance
- Stratégies de sécurité préventive et de gestion des risques
- Évolution des pratiques et des techniques de sauvetage, techniques spécifiques de secours utilisant du matériel

Évolution de l'environnement professionnel

- Prévention, respect et gestion des règles d'hygiène, de sécurité et de bientraitance
- Actualités réglementaires, publics particuliers, actualités techniques et pédagogiques
- Échanges et réflexions techniques et pédagogiques

Lieu

Piscine d'Embrun



Publics et prérequis

Cette formation est ouverte à toutes personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur ayant le souhait d'effectuer un recyclage quinquennal de son diplôme afin de pouvoir continuer à exercer dans son milieu professionnel.

Publics en situation de handicap

Des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

Matériel nécessaire



Tenue natation : Maillots de bain, serviette, bonnet obligatoire, lunettes, palmes, gourde.
Une tenue confortable adaptée à la pratique du secourisme et le nécessaire d'écriture.

Financements possibles

Nous contacter pour une étude personnalisée.

24 Avenue du Quartz
05120 L'Argentière-la Bessée
04.92.23.12.92 - contact@crfck.com
www.crck.com